

Morphologie et syntaxe

Plan

1. Notion de tête en morphologie
2. Accord et réaction
3. Syntaxe et richesse morphologique

1. Notion de tête en morphologie

Une définition du morphème calquée sur la définition du mot permet d'envisager la possibilité que la grammaire ne contienne pas de module spécifique à la morphologie et que la syntaxe se charge de mettre les morphèmes ensemble, quitte à laisser faire le reste du travail par une phonologie rendue de plus en plus complexe.

Bien que beaucoup de caractéristiques des mots composés (opacité, cohésion phonologique, atomicit  syntactique et morphologique) portent   croire qu'il s'agit de mots comme les autres, l'analyse classique, dont celle de Bloomfield, continue d'entretenir la confusion.

En effet, Bloomfield d fini le mot compos  comme une forme libre minimale qui contient n anmoins deux (ou plus) formes libres tout aussi minimales, c.- -d. comme un mot qui contient deux mots (ou plus). De plus, la typologie traditionnelle des compos  fait de beaucoup de compos  des mini-syntaxagmes avec une t te et un d pendant.

Il n'est donc pas surprenant que l'on tente de les d crire   l'aide de r gles de r écriture (ou de la th orie X-barre une fois que cet outil a fait ses preuves en syntaxe et a remplac  les r gles de r écriture). Ensuite, si  a semble marcher pour les compos , pourquoi pas pour les affixes?

Dans *The Syntax of Words* (1982), Selkirk propose d'utiliser des r gles de r écriture pour cr er les mots morphologiquement complexes, mais place sa syntaxe du mot dans le lexique. C'est donc une approche lexicaliste m me si elle tente de rendre compte de la structure interne des mots avec les m mes outils qu'en syntaxe.

L'extension de cette analyse aux mots d riv s et fl chis pose cependant plusieurs probl mes qui rendent la notion de t te morphologique douteuse.

Notion de t te

Syntaxique : donne sa cat gorie syntaxique et ses traits au mot compos .

ex. : [homme]_{N_{masc}}grenouille_{N m}[_{N_{masc}}]

S mantique : est un hyperonyme du mot compos .

ex. : [homme grenouille] = une sorte d'homme, pas une sorte de grenouille

La morphologie comme une grammaire ind pendante du contexte (r gles de r écriture) : les mots compos  con us comme des syntagmes

Exemples de r gles de r écriture :

P   SN+SV

SN   Det+SA+N N [le tr s grand arbres]_N[_{SN}]

SV   Y+SN+SP [donne]_V des pommes   tout le monde]_{SV}

SP   P+SN [ p tout le monde]_{SP}

SA   Adv+A [tr s grand]_{SA}

Ici, on sait d j  que les syntagmes ont une t te et qu'ils peuvent  tre d crits par une grammaire ind pendante du contexte.

La t te (soulign e) donne sa cat gorie au syntagme par un m canisme qu'on appelle percolation : le trait syntaxique (N, V, A, P, etc.) remonte jusqu'au nœud-m re (X'') comme dans une machine   cart  (il percole).

Dans les compos s, on peut d celer un certain nombre de structures syntagmatiques qui peuvent  tre engendr es par des r gles de r écriture comparables   celles qui sont d j  n cessaires pour d crire les syntagmes en fran ais :

SN   N+P+N : cour d' cole

SN   N+P+V : cr me   raser

SN   N+A : syst me digestif,  nergie solaire/ cordon-bleu, t te folle

Cour   la m me distribution que *cour d' cole* et est un hyperonyme de ce dernier. On peut donc penser qu'il y a percolation des traits syntaxiques (*cour* est un N et *cour d' cole* est un N), mais aussi des traits de genre (la t te et le mot compos  sont f minins).

N cessit  de trouver une t te

Pour les compos s exocentriques (sans t te), d'o  vient la cat gorie syntaxique et le genre?

SN   V+Adv : *pense-t te*, *passe-partout*

SN   V+Adj : *sont-bon*

SN   V+N : *garde-t be*, *grille-pain*, *tire-bouchon*

Ces structures syntagmatiques ne correspondent pas   des SN en fran ais, mais bien   des SV. Il va falloir trouver une solution pour rendre compte de ces mots d'une fa on qui respecte la construction des syntagmes et qui rend compte du fait que ce sont des noms et non des verbes.

On a propos  que ces mots sont form s d'un nom d verbal obtenu par l'adjonction d'un suffixe z ro ( ) qui produit des noms masculins est qui est l' quivalent du suffixe *-eur*.

Noms compos  masculins

 quivalent anglais

[[coupe]_V]- _{N_{masc}}]-circuit

circuit breaker

[[blanc]_V]- _{N_{masc}}]-flamme

flame throw-er

Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'une analyse du type « syntaxe du mot » nous force   chercher l' l ment qui sert de t te   toute construction morphologique.

Par exemple, elle nous force dans le cas des compos s exocentriques V+N du fran ais   faire une analyse plus abstraite qui implique un morph me invisible, inodore et incolore

qui transforme ces mots en composés endocentriques (N<V)+N (le premier membre est un nom déverbal, il provient d'un verbe, et le second est nominal).

Tête morphologique dans la dérivation

Comme la dérivation change fréquemment la catégorie syntaxique et le genre de la base, il est raisonnable a priori de postuler que les affixes dérivationnels agissent comme la tête d'un mot dérivé (puisque'ils lui confèrent sa catégorie et son genre).

Les mots déverbaux en *-age* sont tous des N masc. (*laver* → *un lavage*)

Les mots déverbaux en *-tion* sont tous des N fém. (*diviser* → *une division*)

On retrouve donc un équivalent de la percolation que l'on retrouve dans les syntagmes et les mots composés. Ce qui veut dire que les affixes dérivationnels satisfont au premier critère d'une tête morphologique (même catégorie syntaxique que le mot).

Sauf pour les diminutifs, comme vous le savez déjà :

chambre (N) > *chambrette* (N)

Il semble que dans ce cas-ci ce soit la base (*chamb-*) qui soit la tête puisque le mot entier retient la même catégorie syntaxique (N) et le même genre (fém.). Cela indique que la percolation peut partir de la base ou du suffixe.

La même chose est apparente avec les préfixes qui ne changent pas la catégorie de la base :

re-faire, dé-monter

Malheureusement, ces faits rendent l'analyse moins attrayante puisqu'il n'y a pas qu'un parcours possible pour la percolation des traits.

Autre précaution : Qu'est-ce que ça signifie de dire que *-age* est de catégorie N?

Est-ce que ça veut dire la même chose que si je dis que *chambre* est de catégorie N? Pas vraiment, puisqu'on ne peut pas dire qu'ils ont la même distribution; en effet, les affixes dérivationnels (et flexionnels) ne peuvent pas apparaître seuls comme sujet ou objet dans une phrase comme le peut n'importe quel nom.

Je me loue une chambrette.

Je me loue une chambre.

**Je me loue une -ette.*

Pour ce qui est du deuxième critère (hyponymie), il faut avoir un peu d'imagination, mais on peut dire que *lavage* est un type *-age*, c.-à-d. un type de 'action de BASE(laver)'. Même chose pour *division*.

Cependant, est-ce qu'on peut dire que *démonter* est un cas particulier de *monter* ou que *agrammatical* est un hyponyme de *grammatical*? *Agrammatical* n'est pas un type particulier de *grammatical*, mais bien son contraire!

Tête morphologique dans la flexion

La flexion, en général, ne change pas la catégorie de la base, donc on se retrouve ici avec un cas qui est similaire aux diminutifs. C'est la base qui serait la tête.

Cependant, les traits de nombre, de personne, de temps, etc. doivent tout de même remonter jusqu'au niveau du mot : *mangeons* est un V (thématique de la base) et une 1p, pl (thématique) du suffixe.

Selkirk ne croit pas que les affixes flexionnels sont des têtes morphologiques, elle a un mécanisme qui permet de récupérer la catégorie de la base quand c'est nécessaire.

On a cependant proposé, pour donner le statut de tête aux affixes flexionnels, qu'un mot puisse avoir plusieurs têtes (notion de *tête relativisée*). Ici, la base est la tête pour ce qui est de la catégorie syntaxique et le suffixe est la tête pour ce qui est de la catégorie flexionnelle.

mangerions (V; (fut. + impf)=cond.; 1p, pl)

Tête 1 : mangv-

Tête 2 : er_{fin}

Tête 3 : _{impf}

Tête 4 : onsi_{p, pl}

Il est évident que cette notion de tête relativisée n'a pas son pendant dans la syntaxe et donc qu'on s'éloigne du modèle que fournit la syntaxe pour décrire la structure des mots complexes.

La question de l'hyponymie devient alors absurde : est-ce que *mangerions* est un type particulier de a) première personne du pluriel, b) imparfait, etc.? Pas du tout.

Problèmes avec la notion de tête en morphologie

Beaucoup d'introductions à la morphologie prennent quelques pages pour nous expliquer que les mots composés ne se comportent pas vraiment comme s'ils étaient effectivement formés de la concaténation de deux formes libres.

Or, en se basant sur une analyse des mots composés, le modèle de Selkirk affirme paradoxalement que la morphologie est un domaine autonome et qu'elle est pourtant constituée d'un ensemble de règles qui ressemblent beaucoup à la syntaxe.

Pas universel

Tout d'abord, il faut noter que Selkirk avoue que son modèle ne s'applique pas à toutes les langues ni à tous les phénomènes morphologiques.

cf. ablaut multiple dans les langues sémitiques ou ablaut simple en anglais

(*foot- feet*)

Cette caractéristique est due au fait que les approches syntaxiques de la morphologie sont des variantes de la méthode IA (*Item and Arrangement*) : elles supposent qu'on met ensemble des atomes syntaxiques (les morphèmes) dans une structure hiérarchique à branchement binaire qui se traduit finalement par un ordre linéaire des morphèmes.

Notion de tête problématique

Comme on l'a vu, l'extension de la notion de tête aux affixes pose problème parce que :

1) Les affixes ne sont pas l'équivalent distributionnel des mots avec lesquels ils partagent une catégorie syntaxique (un affixe nominal et un nom ne peuvent pas remplir la même fonction dans la phrase).

2) Il n'est pas toujours évident que l'affixe considéré comme la tête d'une construction morphologique soit un hyperonyme de la construction (est-ce que *dogs* est un type particulier de pluriel?);

3) Un mot semble pouvoir hériter des traits de plus d'un des éléments qui le composent.

Récurtivité

La formation des mots n'est pas récursive comme la formation des phrases.

le frère du cousin de la mère de la sœur [...] de Jacques.

**dogs-s-s-s*

??*renererenererejeaire*

type *fillette-te* (double diminutif) en afrikaan.

?*organis-ation-al-is-ation*

Selkirk est consciente de ce fait, c'est une des raisons pour lesquelles elle propose une syntaxe du mot et non une syntaxe unique qui rend compte de la syntaxe et de la formation des mots. La syntaxe du mot n'est pas infiniment récursive comme la syntaxe.

Mot → Rad+Aff/ Fin de la dérivation.

La catégorie Aff. n'est pas récursive, c.-à-d. qu'il n'y a pas de règle de réécriture qui développe le symbole non terminal Aff (par ex. *Aff → Aff+Aff).

2. Accord et rection (gouvernement)

L'accord et la rection sont la manifestation morphologique de certaines relations syntagmatiques entre deux ou plusieurs mots : le mot qui s'accorde ou qui est régi est dépendant du mot qui demande l'accord.

Définition :

Systematic covariance between a semantic or formal property of one element and a formal property of another.

Covariance systématique entre une propriété sémantique ou formelle d'un élément and une propriété formelle d'un autre.

On distinguera quatre notions importantes pour décrire l'accord et la rection :

Contrôleur : le mot qui impose à un autre d'avoir une marque morphologique particulière

Cible : le mot qui doit prendre cette marque morphologique (le mot qui s'accorde ou qui est régi)

Domaine : L'environnement syntaxique dans lequel l'accord ou la rection a lieu (p. ex. syntagme nominal ou syntagme verbal)

Traits d'accord : la composante sémantique et/ou grammaticale qui est exprimée par la marque morphologique (par. ex. genre, nombre, personne)

La différence principale entre l'accord et la rection est que dans l'accord le contrôleur et la cible partagent un trait (ex. fem) alors que dans la rection le contrôleur demande l'expression d'un trait sur la cible mais ne possède pas ce trait (p. ex. accusatif).

Accord en genre et en nombre :

cible	cible	contrôleur	cible	cible	contrôleur	cible
Traits : Nb	Gen, NB	(Gen, Nb)	Nb	Nb	(Gen, Nb)	Gen, NB
Valeur : Pl	F, Pl	(F, Pl)	Pl	Pl	(F, Pl)	F, Pl
domaine :	[[Les _{pl} petites _{pl} filles _{pl}]]	filles _{pl}	mangent _{pl}	[des _{pl} pommes _{pl} vertes _{pl}]]	SV	SV

Rection :

Cible	Contrôleur	Cible
Cas	???	Cas
Nom	???	Acc
Imperator _{nom}	salutavit	populum _{acc} 'l'empereur salua le peuple'

3. Morphologie riche et syntaxe

Dans les travaux sur la syntaxe, on dit souvent que le fait qu'une langue possède une morphologie plus riche rend certains phénomènes possibles.

Par exemple, l'omission du sujet (pro-drop), l'omission du déterminant, le mouvement du verbe, la non-configuralité (ordre de mots libre), etc.

Cependant, on ne nous dit pas exactement comment ça marche.

Pro-drop :

Dans le modèle Principes et Paramètres, on parle d'un paramètre pro-drop : il y aurait des langues à morphologie riche (temps, mode, nombre et personne marqués sur le verbe) comme l'italien et l'espagnol qui n'expriment pas le sujet pronominal et il y aurait des langues à morphologie pauvre comme l'anglais et le français qui doivent avoir un sujet pronominal.

esp.	pienso	'je pense'
	Juan piensa	'Jean pense'
fr.	je pense	'je pense'
	Jean pense	'Jean pense'

Si on compare la morphologie verbale de l'anglais, du français et de l'espagnol, cela semble raisonnable :

Anglais	Français	Espagnol
I speak	je parle	(yo) habl-o
you speak	tu parles	(tu) habl-as
he speak-s	il parle	(el) habl-a
we speak	nous parl-ons	(nosotros) habl-amos

you speak vous parl-er (vosotros) habl-ais
they speak ils partent (ellos) habl-an

Par contre, on se demande pourquoi l'allemand ne permet pas de sujet pronominal nul compte tenu de sa morphologie relativement riche :

Allemand

ich arbeit-e
du arbeit-est
er arbeit-et
wir arbeit-en
ihr arbeit-et
sie arbeit-en

De la même manière, on peut se demander pourquoi le chinois est une langue pro-drop alors qu'il n'a aucune conjugaison (pas de marque de temps, mode, nombre ou personne sur le verbe), tout comme le japonais qui n'a de marque morphologique que pour le mode, l'aspect, le temps et la négation. On s'attendrait à ce qu'il y ait un rapport entre le marquage de la personne et du nombre du sujet sur le verbe et la possibilité que le sujet soit omis.

Japonais

yom-ru lire (présent)
yom-ta lire (passé)
yom-anai ne pas lire
yom-eba lire (conditionnel)
yom-oo lire (impératif)
yom-tai vouloir lire
yom-are a été lu
yom-ase faire lire

Il ne semble pas y avoir de lien direct entre la richesse de la morphologie et le paramètre pro-drop, mais en plus certaines analyses semblent contradictoires : le français n'a pas une morphologie verbale assez riche pour omettre le sujet, mais elle est assez riche pour motiver un comportement différent de celui de l'anglais par rapport à la règle de mouvement du verbe (cf. Pollock 1989, *Verb Movement*, Universal Grammar, and the Structure of IP, *Linguistic Inquiry* 20:365-424.)

Pour régler ce genre contradiction, on fera appel à une notion plus abstraite de richesse morphologique : par exemple, on distinguera des traits morphologiques forts ou faibles. Ces marques doivent être rajoutées parce que la présence ou l'absence de morphologie ne permet pas de prédire le comportement syntaxique.

Cette tendance vers une conception plus abstraite de la morphologie pour les fins de la syntaxe pose une question importante : à quoi servent les marques morphologiques réelles si elles sont redondantes par rapport aux marques abstraites? Pourquoi on conserve une morphologie flexionnelle riche si elle ne sert à rien?

L'exemple de l'accord et de la réaction est intéressant ici.

Il y a une très ancienne observation en linguistique qui dit ceci : la présence d'une morphologie flexionnelle (réelle) riche permet un ordre de mot plus libre.

Une phrase en latin (*Odes*, Horace):

Quis_{suj} [m]ul[ai]_{coi} **gracilis**_{suj} tē_{cop} **puer**_{suj} [in rosā]_{coi} p_{er}tisus liquidis **urget**_v odoribus grātō, P_{yrtha}. [sub **antrō**]_{coi}?

what many slender you boy in roses sprinkled liquid **woos**_v scents pleasant P_{yrtha} in groto?

'What slender boy, sprinkled with liquid scents, woos you, P_{yrtha}, in many roses in a pleasant groto?'

C'est la morphologie nominale (et l'accord des adjectifs) qui permet d'identifier le sujet, le complément d'objet direct et le complément d'objet indirect. En anglais et en français, c'est l'ordre rigide qui fait la même chose avec l'aide des prépositions.

Ce qui est étrange, par contre, c'est que la syntaxe générative a incorporé une notion de cas (abstrait) qui est traduite en termes de position relative. L'assignation des cas se fait entre un contrôleur et une cible qui sont en relation de c-commande (relations Spec-Tête ou gouvernement). Ces deux notions expriment finalement une notion positionnelle/configuratonnelle.

Il devient donc difficile pour la théorie linguistique générative d'exprimer le rapport possible entre morphologie riche et ordre de mot plus libre.

De plus, dans cette approche il y a **toujours** accord même s'il n'y a pas de marque morphologique, ce qui rend la morphologie redondante (inutile) jusqu'à un certain point....

Références

Bauer, Laurie. 1990. Be-Heading the Word. *Journal of Linguistics* 26:1-31.
Corbett, Greville G. 2006. *Agreement*. Cambridge: Cambridge University Press.
Selkirk, Elisabeth O. 1982. *The syntax of words*. Linguistic inquiry monographs ; 7. Cambridge, Mass.: MIT Press.